

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} ANNEE DE PHARMACIE
1^{ère} session – 2011/2012
UE OPTIONNELLES

DATES	HEURES	NATURE DES EPREUVES	DUREE OU EXAMENS	LIEU
5 JANVIER	14h00à15h30	U.E ACCES SUBSTANCES ET ANAL. STRUCT.2 ^{ème} et 3 ^{ème} année M. NEBOIS	1h30 (Ecrit)	SALLE 100 LAENNEC
5 JANVIER	14h00à15h00	U.E FACTEURS ENVIRON. ET PATH. HUMAINES 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Année M. BLAHA	1h00(Ecrit)	AMPHI 1
5 JANVIER	14h00 à 16h00	U.E INGENIEUR 2 ^{ème} Année	2h00(Ecrit)	SALLE IML2 B
5 JANVIER	14h00 à 16h00	U.E INTERNAT 3 ^{ème} Année	2H00(Ecrit)	AMPHI CARRAZ
5 JANVIER	14h00 à 15h00	U.E PREVENTION SANTE PUBLIQUE 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Année	1h00(Ecrit)	SALLE 1086 LAENNEC
5 JANVIER	16h30à 17h30	U.E SPORT Mme ASTIER 2 ^{ème} et 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année	1h00(Ecrit)	SALLE 1096 LAENNEC
5 JANVIER	14h00 à 15h00	U.E P.V.D. Mme PETAVY 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Année	1h00(Ecrit)	SALLE IML3 B
5 JANV	14h00 à 15h00	U.E LADMET 1	1h00(Ecrit)	SALLE IML1 B
19 JANVIER	14h00 à 16h00	U.E INTERNAT 2 4 ^{ème} année	2h00(Ecrit)	SALLE JABOULAY

NB : les candidats sont priés de consulter les listes d'appel qui seront affichées ultérieurement et de noter le numéro de leur place. Il ne sera pas délivré de convocation individuelle.

Les étudiants doivent obligatoirement être présents ½ heure avant le début des épreuves, munis de leur carte d'étudiant de l'année en cours et d'une pièce d'identité portant photo. Pour éviter toute perturbation, aucun départ de la salle d'examens ne sera autorisé dans la ½ heure suivant le début des épreuves et dans la ½ heure précédant la fin de l'épreuve.

IL EST RAPPELE AUX ETUDIANTS QU'IL EST RIGOREUSEMENT INTERDIT D'INTRODUIRE DES LIVRES OU AUTRES DOCUMENTS EN SALLE D'EXAMEN OU AMPHITHEATRE.

TOUT ETUDIANT QUI SERAIT PRIS EN POSSESSION DE DOCUMENTS (LIVRES, COURS, POLYCOPIES) SERA PASSIBLE DE SANCTIONS DISCIPLINAIRES.

LES SACS, PORTE-DOCUMENTS, TROUSSES, DEVRONT ETRE DEPOSES SUR L'ESTRADE DE L'AMPHITHEATRE AVANT LE DEBUT DES EPREUVES.

Lyon, le 5 Décembre 2011

Pour la Directrice,
La Directrice Administrative

Patricia SILVEIRA

